

Conseil municipal du 13 avril 2017

Présents : Jack Chevau, Guy Prieur, Solange Pichon, Christophe Perreau, Nicole Courtin, Marie-Claude Gasganas, Claudine Choux, Chantal Kadlub, Alain Romojaro, Valentin Pascault

Absent excusé : Sébastien Nicolle

Secrétaire de séance : Christophe Perreau

Procès verbal de la séance du 23 février 2017 adopté ; le conseil prend en compte les informations, transmises par Mme Pichon, concernant l'UNA, le SIVOS, l'office de tourisme :

- **1. L'UNA** est en pleine restructuration, d'où l'orientation vers une fusion
- **2. Solange Pichon, déléguée, informe le conseil** pour permettre d'avoir une idée plus précise sur l'enquête de satisfaction de l'UNA : Solange Pichon et M Claude Gasganas ont procédé à une enquête auprès de **10 bénéficiaires de la commune qui sont satisfaits d'avoir des délégués pour être écoutés et que leur demande soit prise en compte.**
- **3. L'office de tourisme** est en pleine réorganisation dans le cadre de la nouvelle communauté de communes
- **4. Le SIVOS** est dans l'expectative concernant son avenir (sur le plan matériel en particulier) **et au vu de la restructuration des services de la nouvelle communauté de communes, une question s'est posée :**
« le SIVOS devra-t-il prendre de nouvelles dispositions ?
- **5. Défense du collège** (rappel du compte-rendu du 23 février 2017)
Solange Pichon informe le conseil des actions envisagées pour la défense des trois sites du collège de Puisaye : la suppression de postes entraîne des classes avec des effectifs importants. Dans l'avenir, c'est la pérennité du collège qui est en jeu.

Compte administratif 2016 le conseil vote le compte administratif 2016 (9 pour et 1 contre) qui laisse apparaître un excédent de 263 868 euros à la section de fonctionnement et 4 055 euros en section d'investissement.

Compte de gestion 2016 : il adopte le compte de gestion du receveur municipal arrêté aux mêmes montants (9 voix pour, 1 contre)

Taux des taxes 2017 : le conseil adopte les taux suivants pour l'exercice 2017 en tenant compte des éléments fournis par la nouvelle communauté de communes concernant l'indispensable harmonisation fiscale suite à la fusion de 5 communautés de communes.

Taxe habitation : 5,84 % Foncier bâti : 11,50% Foncier non bâti : 39,50%

Budget primitif 2017 : le conseil approuve, à l'unanimité, le budget 2017 arrêté à

- 513 765 euros à la section de fonctionnement
- 140 000 euros à la section d'investissement

Achat de matériels :

- Sono : devis de la maison Méga Herz : 2 497,12 € TTC : adopté
- Tables pour la salle des fêtes : (160 x 80 cm) : 20 tables couleur beige avec chariot : 3 924 euros TTC . Adopté
- Photocopieurs de la mairie et de l'école (maison Millot) : 4 560 TTC Adopté .
- Ordinateur du secrétariat à changer : à voir avec l'entreprise CERIG

Nettoyage de 7 croix : (Entreprise Robineau) : 1 938 euros (TTC) . Adopté.

Proposition d'achat d'un terrain à Chauminet : le conseil ne donne pas suite à cette proposition.

Organisation des bureaux de vote de 2017

Bureau de Fougilet : Mme Pichon est chargée d'organiser les permanences pour ce bureau

Bureau du bourg

- 23 avril 2017

Bourg : 8 h 12 h : Alain Romojaró, Nicolle Courtin, Chantal Kadlub.

12 h - 15 h 30 : Guy Prieur, Valentin Pascault, Marie-Claude Gasganas

15 h 30 19 h : Sébastien Nicolle, Christophe Perreau, Régine Bougé.

7 mai 2017:

8 h 12 h : Alain Romojaró, Nicolle Courtin, Chantal Kadlub

12 - 15 h 30 Guy Prieur, Christophe Perreau, Sébastien Nicolle

15 h 30 – 19 h : Valentin Pascault, Marie-Claude Gasganas, Régine Bougé

SDEY : étude des besoins pour l'avenir : une réponse sera donnée pour septembre 2017

Le maire informe le conseil sur l'implantation de bornes électriques dans le département.

Travaux dans le gîte (peinture) : demande de devis en cours

Travaux dans le logement de l'ancienne poste :

A la demande d'Alain Romojaró, la commission des travaux se réunira prochainement pour étudier le projet . Décision prochaine réunion.

Logement de l'école : le conseil autorise le maire à engager la procédure concernant le locataire actuel

Délégué au CLECT : (commission locale d'évaluation des charges transférées) dans le cadre de la nouvelle communauté de communes : J. Cheveau

Subvention

AIEFPP (association intercommunale d'éducation populaire et permanente de Forterre Puisaye) :
0,70 €_ par habitant : adoptée

Les autres subventions dont le dossier a été déposé en mairie seront traitées lors de la prochaine séance

Personnel communal

- Création poste d'adjoint administratif territorial principal de 2° classe, suite à avancement de grade.
- Intégration de la cantinière (actuellement en détachement) dans la fonction territoriale : le conseil étudie la question. Décision au prochain conseil

Devis pour la cabane de l'ancienne ligne de chemin de fer

Compte tenu du montant important, le conseil décide de rechercher une autre solution . (avec la commission rando)

Mur du cimetière :

La commission des travaux est chargée d'étudier les trois devis reçus en raison des imprécisions qu'ils comportent. Décision au prochain conseil.

Travaux à envisager pour la mare de Chauminet

Même si on n'a pas vu d'eau dans cette mare depuis très longtemps, il est prudent de se renseigner avant d'entreprendre des travaux .

.Fête des 20 et 21 mai 2017 : responsabilités

Bar : Claudine Choux, M Claude Gasgani

Barrières : Christophe Perreau et Sébastien Nicolle

Structures : les chercher à Coulanges le samedi 20 : Christophe Perreau, Jacky Cheveau

Placer les exposants : Chantal Kadlub, Valentin Pascault

Stands : contacter Thury si besoin est.

Affiches : Guy Prieur (avec J C Robert)

Partie administrative : (SACEM, contrats, GUSO) : Guy Prieur

Présence d'un fleuriste (Rousseau), d'un tir (un concours sera organisé). Les pompiers s'occupent du stand « repas », présence du maraîcher de Moulery.

Info pour la délivrance des cartes d'identité :

La demande doit être faite à Toucy ou par Internet (pour les personnes qui sont équipées !). Il faudra de toutes façons se déplacer pour retirer la carte. Le conseil estime que l'Etat ne se rapproche pas des administrés bien au contraire

Suppression de 3 régies de recettes sans objet : le conseil décide la suppression des régies de recettes pour la cantine, le gîte et le dépôt de pain

Suite à cette réunion du conseil municipal, nous avons appris, trois jours plus tard, le décès brutal d'Alain Romojaro

Alain, bien que malade, a tenu à participer à cette réunion de conseil.

Il avait à cœur de s'impliquer dans la vie de la commune (conseil municipal, CLEP...) de la défendre et de tout faire pour qu'elle se développe malgré les difficultés de toutes sortes

Il nous a quittés le 16 avril 2017 beaucoup trop tôt.

Nous savons qui nous perdons et nous voulions lui rendre hommage pour tout ce qu'il a fait

Merci Alain

